

Tous les maires profitent de l'effet d'aubaine créé par les SCOT (schéma de cohérence territoriale) afin de poursuivre l'urbanisation effrénée de la côte catalane. Collioure ne manque pas le rendez-vous avec la mise à l'enquête publique d'un plan local d'urbanisme (PLU).



Le constat est sans appel : 3 000 habitants et 2/3 de résidences secondaires. Le maire et le conseil municipal prétendent vouloir inverser la situation et proposent de construire davantage de logements sans pour autant être assurés du résultat puisqu'aucune commune ne peut imposer au propriétaire d'habiter son bien ou même de le louer.

Dans cette perspective le PLU fait le recensement des « dents creuses », c'est-à-dire des parcelles déjà en zones urbaines et pouvant aisément être construites. A ces 180 logements possibles, l'addition d'une soixantaine de logements vraiment vacants et le projet « phare » du quartier de la gare, ce n'est pas moins de 370 logements potentiels recensés.

Mais cela n'est certainement pas suffisant pour l'agence immobilière qui sommeille dans toute mairie et le plan d'urbanisme de Collioure prévoit de nouvelles zones à urbaniser sur 11,4 ha.

Ainsi le Puig d'Ambeille se verrait recevoir 50 logements et le « bouclage » envisagé de Coma Xeric - La Galère pourrait encore 160 logements en petits immeubles.

Les dents creuses donnent mal aux dents mais les dents longues de l'immobilier donnent mal aux paysages et à la prétention annoncée de les habiter harmonieusement. Sans parler de la nécessité du maintien du vignoble colliourencq.

Enfin que pensez du « besoin crucial » de l'extension de la zone d'activités du Cap Dourats, alors que celle-ci a déjà permis l'installation d'une boîte de nuit et de locaux pour noces et banquets ? Du doré sur tranche...

La population est invitée jusqu'au 3 février à s'exprimer dans l'enquête publique en mairie sur le traitement du mal de dents et surtout sur des choix thérapeutiques pour maintenir un cadre de vie déjà pas mal bousculé par la spéculation touristique.